

Le 10 octobre 2011

Securitas France: la prime de la déprime !

L'UNSA continue de dénoncer le montant ridicule et véxatoire de la prime de partage des profits accordée par Securitas France à ses salariés.

SECURITAS, à tout le moins la société holding du Groupe, a bien versé à ses actionnaires, en raison d'un profit exceptionnel enregistré au 1^{er} trimestre 2011, des dividendes en augmentation par rapport à la moyenne de ceux versés au titre des deux exercices précédents. Si SECURITAS tente de minorer cette augmentation, invoquant qu'elle serait de 1% soit 150.000€, elle est significative et les dividendes versés le sont plus encore.

C'est pourquoi l'UNSA négocie une prime de partage des profits tout aussi significative pour les salariés de SECURITAS qui, par leur travail, sont à l'origine de ces profits, tout en subissant des conditions de travail difficiles, des salaires notoirement bas, et un pouvoir d'achat dégradé.

Au cours des négociations, SECURITAS a annoncé une prime de 3,50€ ! L'UNSA a aussitôt dénoncé ce montant comme une indécence et une provocation ; elle se félicite d'avoir été suivie par le Ministre du Travail qui y a vu de la part de SECURITAS « une plaisanterie de mauvais goût », ne respectant « ni la loi, ni l'esprit de la loi ».

SECURITAS annonce aujourd'hui une prime réévaluée à 8€. Elle prétend que le montant de l'augmentation des dividendes conduirait « mécaniquement à un montant de prime compris entre 3,50 € et 7,50€ ». Il n'en est rien : les dispositions légales ne fixent aucun montant, ne donnent aucune formule de calcul, qui doivent résulter uniquement de la négociation et « obligatoirement conduire au versement d'une somme non symbolique ».

L'UNSA déplore donc que SECURITAS reste à un montant de prime non seulement symbolique, mais aussi ridicule et irrespectueux des salariés, et qu'elle continue de bafouer la négociation et la loi.

Chez SECURITAS France comme dans toutes les entreprises, l'UNSA est déterminée à lutter contre la politique qui consiste à favoriser les profits pour les actionnaires au détriment des salariés !

La prime des dividendes **SECURITAS**

